

Contre: L.-A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Resther, Dandurand, Brodeur, Monahan—7.

Ledit amendement est affirmatif et il est

Résolu: En conséquence.

La motion principale étant mise aux voix, elle est adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

AVIS DE MOTIONS.

45.—De M. l'échevin Dandurand, à l'effet d'abroger et de remplacer la section 11 du règlement No 210.

46.—De M. l'échevin Clément, à l'effet d'amender le règlement No 299 *re pain*.

ORDRE DU JOUR.

47.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de M. l'échevin N. Lapointe, à l'effet d'exproprier la "Montreal Water & Power Co.", il est

Résolu: De donner instruction au greffier de la Cité de rédiger un règlement en conséquence, de le faire imprimer et de lui donner son rang sur l'ordre du jour.

48.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Brodeur à l'effet de créer un département pour l'inspection des fils électriques,

Sur proposition de M. l'échevin BRODEUR, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ladite motion soit renvoyée au Bureau des Commissaires pour examen et rapport.

49.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin L.-A. Lapointe à l'effet d'annuler certains règlements de la Ville de St-Louis,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: De prier le greffier de la Cité de rédiger un règlement en conséquence, de le faire imprimer et de lui donner son rang sur l'ordre du jour.

50.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Resther à l'effet d'établir un fonds de pension pour les employés municipaux,

Sur proposition de M. l'échevin RESTHER, appuyé par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Qu'une Commission Spéciale, composée de MM. les échevins L.-A. Lapointe, Robinson, Turcot, O'Connell et Resther soit chargée d'étudier la question d'établir un fonds de pension pour les employés municipaux et de rédiger le règlement y pourvoyant et de présenter au Conseil un rapport à ce sujet le plus tôt possible

51.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Carter, pourvoyant à la fermeture de bonne heure des buvettes,

Sur proposition de M. l'échevin CARTER, appuyé par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que le greffier de la Cité soit prié de rédiger un règlement en conséquence, de le faire imprimer et de lui donner son rang sur l'ordre du jour.

52.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de permettre à M. F. Gendron d'installer une machine à vapeur sur la rue Chaussé,

Sur proposition de M. l'échevin ROUX, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CARTER,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,

Asst. Greffier de la Ville.

COMMISSION SPECIALE DES RECEPTIONS

Compte rendu de l'assemblée du 16 mars.

Sont présents: MM les échevins Dandurand, O'Connell, Garceau, N. Lapointe et Boyd.

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Resther, Dandurand, Brodeur, Monahan—7.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

The main motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

MOTIONS.

45.—By Ald. Dandurand, to repeal and replace Sec. 11 of By-law No. 210.

46.—By Ald. Clément, to amend by-law No. 299 *re bread*.

ORDER OF THE DAY.

47.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. N. Lapointe to expropriate the Montreal Water & Power Co., it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to draft a by-law accordingly, to have the same printed and to give the same its rank on the order of the day.

48.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Brodeur for the creation of a department for the inspection of electric wires,

On motion of Ald. BRODEUR, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said motion be referred to the Board of Commissioners for examination and report.

49.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. L. A. Lapointe to annul certain by-laws of Ville St. Louis,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to draft a by-law accordingly, to have the same printed and to give the same its rank on the order of the day.

50.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Resther to establish a pension fund for civic employees,

On motion of Ald. RESTHER, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That a special Committee, composed of Ald. L. A. Lapointe, Robinson, Turcot, O'Connell and Resther, be appointed to consider the question of the establishment of a pension fund for civic employees and the drafting of a by-law providing for the same, and to report to Council thereon within the shortest possible delay.

51.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Carter for a by-law providing for the early closing of bars,

On motion of Ald. CARTER, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That the City clerk be instructed to draft a by-law accordingly, to have the same printed and to give the same its rank on the order of the day.

52.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow F. Gendron to erect a steam engine on Chaussé street.

On motion of Ald. ROUX, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the said report be adopted.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CARTER,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

SPECIAL COMMITTEE ON RECEPTIONS

Report of meeting held the 16th of March.

Present: Ald. Dandurand, O'Connell, Garceau, N. Lapointe and Boyd.